

## Cas type CVC2

# CULTURES ET VIANDE SUR 170 HA, EN CHAMPAGNE



## Naisseur semi-intensif avec vente des broutards et des broutardes non nécessaires au renouvellement

Ce système de production est typique de la Champagne. Les grandes cultures occupent une place prédominante et le troupeau de vaches allaitantes valorise des surfaces en herbe non retournables. La production de viande utilise 15% des surfaces et assure 12% du produit global des exploitations.

Les troupeaux sont de petite taille (25 vaches) et d'un niveau génétique moyen. Ils souffrent de la concurrence avec les cultures de vente. Cela se traduit par une utilisation limitée de l'insémination artificielle et le recours à la saillie naturelle en pâture. Les vêlages débutent en hiver et s'étalent jusqu'en mars. Les broutards sont commercialisés sur la période traditionnelle de mise en marché, d'août à octobre.

Le choix d'un système naisseur strict est lié à un manque de place dans les bâtiments.

Les surfaces en herbe sont conduites de façon extensive et le potentiel des prairies ne permet pas d'atteindre l'autonomie fourragère. L'utilisation de co-produits issus des cultures industrielles est indispensable pour équilibrer les rations hivernales.

La main-d'œuvre présente sur l'exploitation permet de faire face au travail dans de bonnes conditions. 2 UTH sont toutefois indispensables pour gérer les pointes d'activité.

La situation financière est solide en phase de croisière.



## L'ASSOLEMENT

Les types de sol des exploitations sont assez contrastés du fait d'une situation géographique particulière, entre Champagne crayeuse et Champagne humide. Cette particularité permet l'installation, dans de bonnes conditions, **d'une large palette de cultures** dont de nombreuses têtes d'assolement (betteraves sucrières, luzerne, pois, colza, maïs).

Le potentiel agronomique des terres cultivées est élevé ; celui des surfaces en herbe est plus modeste.

Le fumier est épandu systématiquement sur les cultures à raison de 7 ha par an.

Les besoins en paille sont très largement couverts par les surfaces en céréales de l'exploitation.

Le parcellaire est parfois morcelé à la suite d'agrandissements successifs et certaines parcelles sont parfois éloignées du siège de l'exploitation.



### LES MOYENS DE PRODUCTION

2 familles – 2 UTH

170 ha de SAU  
dont 25 ha d'herbe

25 vaches Charolaises  
34 UGB  
1,35 UGB/ha SFP

### LES VENTES

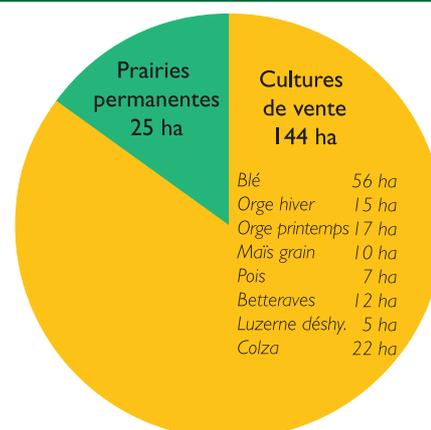
#### Animaux vendus

5 à 6 vaches de réforme  
12 broutards  
6 broutardes  
soit 9 580 kg de viande vive

#### Récoltes

6 635 q de céréales à paille  
800 q de maïs, 420 q de pois  
726 q de colza, 60 t de luzerne  
840 t de betteraves

### Assolement du système



Lorraine, Alsace, Champagne-Ardenne



## FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

Les performances proposées sont moyennes et elles constituent un objectif à atteindre dans ces systèmes.

Les animaux sont logés en stabulation dans d'anciens bâtiments aménagés de façon plus ou moins fonctionnelle. La distribution des rations hivernales est faite manuellement. Les vêlages débutent en novembre et se terminent souvent au 1<sup>er</sup> avril. Les génisses sont inséminées à partir de février.

Quelques vaches sont inséminées avant la mise en pâture mais la plupart sont saillies au pré.

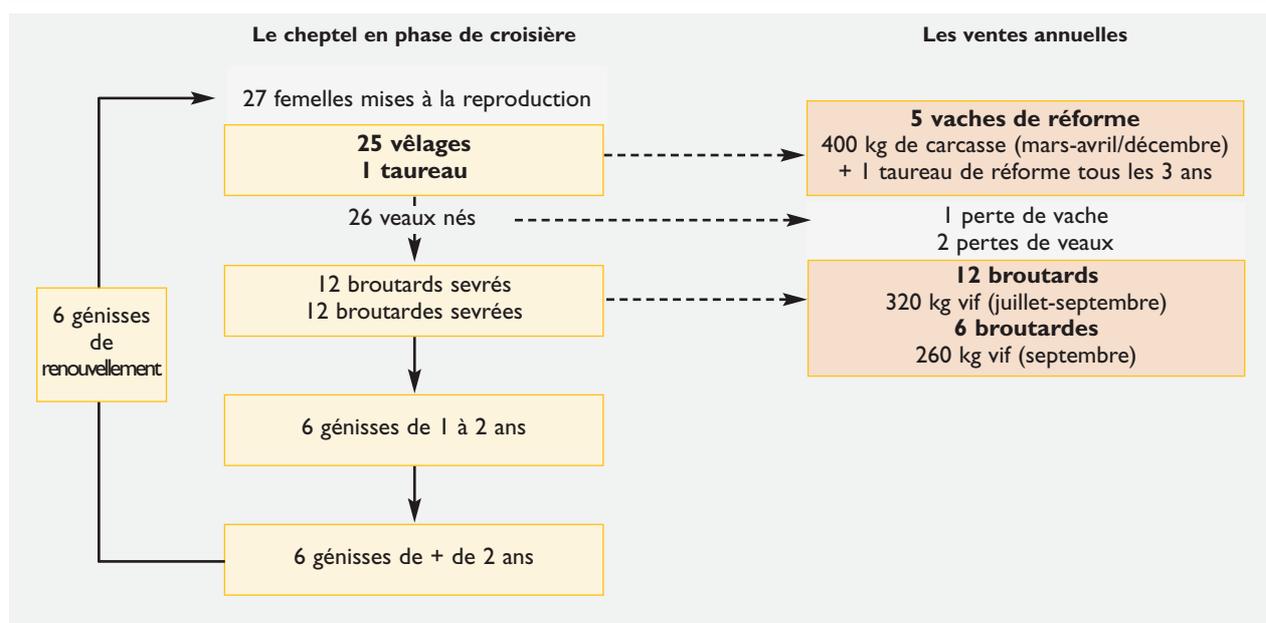
Le taux de renouvellement du troupeau est de 24%. Les génisses issues d'insémination artificielle sont gardées en priorité.

Le taureau assurant la saillie est réformé tous les 3 ou 4 ans. Le choix se porte sur des taureaux apportant une certaine conformation. Les taureaux de type élevage sont plutôt évités sauf en ce qui concerne les taureaux d'insémination dont les filles assureront le renouvellement du cheptel. Le gabarit des femelles permet d'atteindre les 400 kg de carcasse.

Une partie des veaux est complétée au pâturage ce qui permet de vendre les premiers à 320 kg à partir de mi-juillet. Les veaux mâles les plus jeunes ainsi que les broutardes en surnombre sont vendus en septembre.

Les vaches de réforme sont commercialisées en deux lots, 2/3 en décembre et 1/3 en mars - avril. Elles sont engraisées avec des coproduits et des céréales.

### Schéma de fonctionnement



### Les performances

Reproduction	
→ Taux de gestation	92 %
→ Taux de prolificité	104 %
→ Taux de mortalité	7 %
→ Productivité numérique	89 %
→ Renouvellement	24 %
→ % de femelles inséminées	52 %
→ Date moyenne de vêlage	1 <sup>er</sup> Janv.

Croissance	
→ Broutards	1 200 g / j 7 sevrés le 15/07 : 320 kg à 240 j
	17 sevrés le 11/09 : 320 kg à 240 j
→ Broutardes	950 g / j 7 sevrées le 15/07 : 260 kg à 240 j
	17 sevrées le 11/09 : 260 kg à 240 j
Production brute de viande vive	
<b>9 581 kg</b>	→ par UGB 282 kg
	→ par vache vêlée 383 kg
	→ par ha SFP 383 kg



## LE SYSTÈME FOURRAGER

### La récolte des fourrages

Le chargement technique de 1,36 UGB/ha et la conduite extensive des prairies ne permettent pas d'atteindre l'autonomie fourragère.

Les 25 ha de surfaces toujours en herbe sont consacrés en priorité à l'alimentation estivale du troupeau.

Les foins sont réalisés à partir du 10 juin ce qui permet de faire pâturer les repousses à partir du 10 juillet. Il est donc nécessaire de prévoir suffisamment de surface de pâturage au printemps (40 ares/UGB). Cette surface est portée à 75 ares/UGB à partir de la mi-juillet.

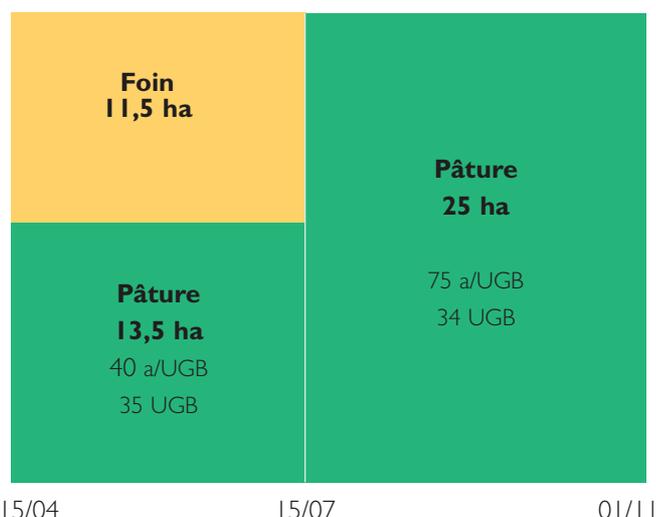
Par la suite, la décharge des pâtures est limitée puisque seuls quelques mâles sont vendus en août.

L'objectif de faucher au minimum 50% de la surface en herbe n'est pas atteint. La quantité de foin récoltée n'est pas suffisante pour nourrir tous les UGB hivernés. Il y a recours à l'utilisation de paille de pois ou de paille de céréale et de coproduits (pulpe ou luzerne) pour compléter les rations. La fauche tardive des foins permet d'obtenir des rendements corrects malgré le peu de fertilisation apportée.

#### Récolte des fourrages

Fourrage	Date de récolte	Surface (ha)	Fertilisation minérale avant fauche (U/ha)	Rendement (tMS utile/ha)
Foin	15 juin	11,5	20 N	4,5

#### Schéma d'utilisation des surfaces



### La conduite du pâturage

Le pâturage n'est pas mené de façon très intensive. La technique du pâturage continu est souvent utilisée car elle permet de mieux gérer les périodes difficiles (retard de pousse, sécheresse estivale,...).

Le parcellaire et la conduite de la reproduction ne se prêtent pas à une possible séparation des mâles et des femelles. Seuls les veaux dont les mères ont été inséminées pâturent séparément.

La complémentation des veaux au pâturage démarre dès le 15 juin, la consommation est de l'ordre de 90 kg/veau pour les 2/3 des veaux.

## LA FERTILISATION

Les 220 tonnes de fumier produites annuellement sont épandues à la dose de 25 t/ha sur les terres en cultures ce qui permet la fumure de 9 ha de betteraves chaque année. Les parcelles ne reçoivent donc du fumier que de manière très occasionnelle. Le fumier est mis en dépôt en bout de parcelle d'épandage et épandu à l'automne.

Les prairies ne reçoivent qu'une fertilisation minérale. L'apport est fait en une seule fois et uniquement sur les

parcelles fauchées. Le bilan est déficitaire en azote si l'on ne tient pas compte de la fixation par les légumineuses (pois et luzerne, trèfle des prairies). Il est équilibré en phosphore et assez nettement excédentaire en potasse compte tenu des apports conséquents sur les cultures exigeantes (betteraves, luzerne et pois). Pour une exploitation à forte tendance céréalière, il est tout à fait acceptable.

#### Fertilisation des prairies

Fertilisation minérale annuelle	Surface (ha)	N (U/ha)	P2O5 (U/ha)	K2O (U/ha)
Pâturation	13,5	0	0	0
Foin + pâturation	11,5	20	20	60
<b>Ensemble des prairies</b>	<b>25</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>28</b>

## L'ALIMENTATION

Le bilan fourrager est équilibré grâce à l'introduction de paille de pois dans l'alimentation hivernale. Le foin reste néanmoins le fourrage de base de la ration. Le système est sécurisé par la possibilité de récolter plus de paille de céréales lors d'années sèches et par la possibilité de reprendre plus de droits en pulpe de betterave déshydratée. Il ne faut toutefois pas compenser systématiquement par ces pratiques une mauvaise conduite des surfaces fourragères car cette facilité augmente rapidement les charges du troupeau.

La complémentation en concentrés (pulpe et luzerne déshydratées) est nécessaire pour tous les animaux durant la période hivernale, à l'exception des vaches qui n'en reçoivent qu'en phase de lactation. Les jeunes veaux ont à leur disposition du concentré dès leur plus jeune âge. Les veaux nés avant le 15 février en consommeront en moyenne 50 kg chacun.

### Fourrages en matière sèche par jour

Catégorie	Période	Foin	Paille
25 vaches avant vêlage	64 j	9,5 kg	1,5 kg
après vêlage	92 j	10 kg	1,5 kg
1 taureau	152 j	10 kg	1,5 kg
6 génisses de 1 à 2 ans	190 j	3,5 kg	1 kg
6 génisses de 2 à 3 ans	152 j	5 kg	1,5 kg
5 à 6 vaches de réforme	70 j	4 kg	1,5 kg
<b>TOTAL BESOINS</b>		<b>50 t</b>	<b>9 t</b>
<b>TOTAL RÉCOLTE</b>		<b>52 t</b>	<b>9 t</b>

### CRITÈRES REPÈRES

#### FOURRAGES

Prévoir 1 743 kg MS par UGB hivernée

#### CONCENTRÉS (y compris 10 kg de sel/UGB)

23 t pour le troupeau

905 kg par vache allaitante

666 kg par UGB

#### SENSIBILITÉ DU SYSTÈME FOURRAGER

- 0,5 tMS/ha en moins en 1<sup>ère</sup> coupe

6 tMS de fourrage récolté en moins. Soit un besoin supplémentaire de 6 t de déshydratés pour équilibrer le bilan fourrager.

- +/- 2 ha de fauche en moins en 1<sup>ère</sup> coupe

9 tMS de fourrage récolté en moins. Soit un besoin supplémentaire de 9 t de déshydratés pour équilibrer le bilan fourrager.

**AUTONOMIE FOURRAGÈRE : 104 %**

### Concentrés en matière brute par jour

Catégorie	Période	Céréales	Concentré 18 % MAT	Pulpe déshydratée	Luzerne déshydratée	Minéraux (5-25)
25 vaches avant vêlage	64 j			1 kg	1,5 kg	50 g
après vêlage	92 j			1 kg	1,5 kg	50 g
7 veaux d'automne	50 j		1 kg			
16 veaux d'hiver	31 j		1 kg			
12 broutards pâturage	60 j	0,5 kg		0,5 kg	0,5 kg	50 g
6 génisses de 1 à 2 ans	183 j			2 kg	1,5 kg	
6 génisses de 2 à 3 ans	152 j			1 kg	1,5 kg	
5 à 6 vaches de réforme	70 j	2 kg		3 kg	2 kg	
<b>TOTAL BESOINS</b>		<b>1,2 t</b>	<b>0,9 t</b>	<b>10 t</b>	<b>10 t</b>	<b>0,3 t</b>

